

Note clémentine

Élections du conseil médical

Chers collègues,

Le Conseil Médical du Beau Vallon est l'organe représentant les médecins hospitaliers par lequel ceux-ci sont associés à la prise de décisions au sein de notre institution. Le Conseil Médical favorise la collaboration des médecins aux mesures visant à dispenser les soins médicaux aux patients dans des conditions optimales. Il donne également des avis au Conseil d'Administration et à la Direction sur les matières touchant à l'organisation et aux activités médicales au sein de l'hôpital. Les membres du Conseil Médical sont élus par les médecins hospitaliers pour un mandat de 3 ans.

Les élections pour renouveler le Conseil Médical du Beau Vallon ont eu lieu ce jeudi 15 février 2024. J'ai le plaisir de vous en communiquer la composition au terme du scrutin :

- Docteur Caroline Defer, présidente ;
- Docteur Catherine Colinet, vice-présidents ;
- Docteur Caroline de Beaufort, secrétaire ;
- Docteur Antoine Maisin, membre ;
- Docteur Antoine Xhrouet, membre.

Merci de vous joindre à moi pour féliciter les membres du Conseil Médical du Beau Vallon et leur souhaiter le meilleur pour leurs nouveaux mandats.

François Rassart
Directeur général



LE BEAU VALLON
Soins spécialisés en santé mentale